

« GÉOGRAPHIE REVISITÉE » à la DDFIP 34 : Une mort annoncée qui peut bien attendre quelques semaines !!!

M. Le DDFIP nous a informé que la DGFIIP transmettrait le projet de « géographie revisitée » d'ici quelques semaines. Car malgré une volonté d'aller très vite, le gouvernement attendait la fin de la période électorale et les arbitrages interministériels. Le DDFIP reviendra vers les OS pour « recueillir nos remarques ». Notamment sur une « présence » dans tous les cantons par le biais des maisons « France Services », concept qui reste encore à définir.

Les OS ont réaffirmé le souhait d'une transmission sans délai du projet, et s'opposent à toutes fermetures des structures du réseau de la DGFIIP. Nous ne nous faisons aucune illusion quant aux buts recherchés.

• ORDRE DU JOUR

• Redéploiement des emplois : **VOTE CONTRE**

Dans le cadre de l'application des **nouvelles règles de gestion**, de la **régularisation des ALD** (procédure exceptionnelle cette année) et de la **réduction du nombre d'agents actuellement en surnombre**, la Direction propose de redéployer certains emplois suivant son tableau ci-dessous :

RESEAU	IFIP	CONTRÔLEUR	AGENT
SIP MONTPELLIER 1	-1		
SPF MONTPELLIER 1	-1		
TRESORERIE BEZIERS HOPITAL	1		
SIE GRAND BEZIERS		1	-2
SIE MONTPELLIER MONTPELLIER 2		1	-2
TRESORERIE FRONTIGNAN		1	-1
TRESORERIE HERAULT AMENDES		-1	1
PCE BITERROIS	-1		
PCE MONTPELLIER	-2		
DIRECTION			
SERVICES DE DIRECTION	6	1	4
SERVICES DE DIRECTION	-2	-3	

En **DIRECTION**, la CGT dénonce le sureffectif voulu par les directions successives, et ce depuis des années. Les services « support » et de pilotage ont toujours été mieux privilégiés aux services et postes sur le terrain (PCE/SPF/SIP/TRÉSORERIES ...). Encore une fois, on renforce la direction locale en imputant de 4 emplois de cadre A supplémentaires, pris sur les effectifs du réseau ! Certes, le sureffectif induit en direction diminue à 8,4 A avant affectation au 01/09/19, mais à quel prix pour les collègues qui sont en contact direct avec les redevables ?!!!

Et effectivement, ces emplois sont notamment prélevés aux **PCE BITERROIS** et **MONTPELLIER**. La CGT alerte la Direction sur l'impossibilité désormais criante d'être en situation de respecter les objectifs en PCE. Le DDFIP fait le pari que l'intelligence artificielle (« data mining ») permettra d'y faire face ...

Au **SIP MONTPELLIER 1**, 1 emploi de A est aussi supprimé, afin « d'harmoniser la composition des équipes d'encadrement » sur la totalité des SIP, en fonction de leur taille. Notre Directeur considère d'ailleurs qu'un encadrement à trois A au **SIP MONTPELLIER1** « n'est pas indécemment ». Néanmoins, il veillera à y affecter provisoirement le soutien actuellement à l'oeuvre au **SIP MONTPELLIER 2** (1 IDIV chargé de mission + EDR), dès que cette mission arrivera à son terme.

La **TRÉSORERIE BÉZIERS ÉTS HOSPITALIERS** en revanche, se voit renforcée d'un cadre A ! Serait-ce par anticipation des conséquences de sa future « géographie revisitée » ??? Il nous répond par un sourire : nous n'en saurons pas plus quant au transfert possible de budgets M21/M22 (êts hospitaliers ou médico-sociaux) actuellement gérés en Trésorerie ...

Enfin, à la **TRÉSORERIE HÉRAULT AMENDES**, la CGT s'évertue à alerter, CTL après CTL, le DDFIP sur les conditions de travail qui pèsent sur un effectif que l'on n'arrive plus à stabiliser. Le DDFIP est conscient des difficultés et constate que le poste, mal installé avec des missions difficiles, n'attire pas ... Espérons que le déménagement au Millénaire améliore au moins les conditions matérielles.

- **Transfert de la Trésorerie de COURNONTERRAL sur CASTRIES : REPORT**

La CGT a contesté cette question à l'ordre du jour. En effet, le transfert au 01/09/2019 de la Trésorerie de Courronterral sur le site de la Trésorerie de Castries n'a jamais fait l'objet d'une consultation obligatoire du CHSCT, préalablement au CTL. Le DDFIP rappelle que ce poste n'est pas fermé, mais qu'il est prévu de le « mettre en résidence » à Castries. Néanmoins, il est contraint d'en reporter le vote, après consultation du CHSCT.

- **Fusion des 2 SPF de BÉZIERS : VOTE CONTRE**

Les bases FIDJI seront probablement fusionnées début septembre, permettant ainsi une nouvelle fusion de services. Même si la Direction a salué la forte mobilisation des agents ayant permis la convergence des délais de publication, la CGT a voté contre la création de ce nouveau SPF, qui s'appellera « SPFE BÉZIERS 2 ». Nous sommes attachés à des services à taille humaine, et opposés à toute industrialisation de nos missions, processus qui accompagnent inexorablement toute augmentation de taille de structure.

- **Télétravail (pour information) :**

La Direction a prononcé 57 avis favorables sur les 65 candidatures et annonce qu'une 2ème campagne sera ouverte à l'automne. La CGT obtient que les derniers avis, probablement défavorables, soient notifiés avant le 30/06/2019 aux agents qui sont toujours dans l'attente d'une réponse. Un avis défavorable est susceptible d'un recours en CAP. Donc, si vous n'avez pas reçu de réponse, ou si vous souhaitez contester un avis défavorable, n'hésitez pas à solliciter votre section CGT.

• QUESTION DIVERSE de la CGT

- **Mise en place d'un Plan de mobilité :**

Que la Direction soit rassurée : nous ne lâcherons pas le morceau ! CTL après CTL, cette question leur sera (im)posée, même en l'absence de résultats concrets !

Encore une fois, force est de constater qu'aucune enquête à destination des agents n'a été élaborée. Aucun plan d'action n'est à l'étude. D'ailleurs aucun référent mobilité n'a été encore désigné par la Direction. Certes, on a fait appel à la TAM afin de bénéficier d'un logiciel de géolocalisation ... C'est bien mince ! Et très loin de l'engagement pris lors du précédent CTL en février.

La CGT insiste sur cette question auprès d'un Directeur qui semble tendre l'oreille : un plan de mobilité d'entreprise permet des réductions sur les abonnements des transports collectifs et réponds aux impératifs écologiques désormais partagés par le plus grand monde. Nous insistons également afin que tous les agents du département soient inclus dans la réflexion, le futur plan d'action et les conventions à signer avec les différents opérateurs de transport.

MAISONS FRANCE SERVICES ...
Le cache-sexe d'un État réduit
à son plus simple appareil !